



Présentation & règlement du concours « Jeunes Ambassadeurs du Partenariat UE-AFRIQUE 2017 »



**Vous êtes un groupe de jeunes congolais, européens ou africains ?
Vous résidez en République du Congo
Vous avez entre 17 et 30 ans ?
Les relations entre l'Union européenne et l'Afrique vous intéressent ?
Vous avez une opinion de ce partenariat que vous voulez partager ?
Vous souhaitez exprimer vos préoccupations, vos attentes ?**

**DU 5 AU 21 AVRIL, PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS,
RÉALISEZ VOTRE PROJET ET DEVENEZ**

JEUNE AMBASSADEUR(DRICE) DU PARTENARIAT UE-AFRIQUE 2017



Jeunes Ambassadeurs du partenariat UE-Afrique 2017

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo lance un concours auprès de tous les jeunes qui s'intéressent aux relations entre l'Union européenne et l'Afrique et souhaitent s'impliquer dans un projet valorisant ces relations. Ce concours a pour but de contribuer au rayonnement du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique.

Ce concours est lancé pour la première fois, avec en toile de fond pour l'année 2017 :

- Le 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome
- Le 5^{ème} Sommet Union européenne-Afrique
- Le 30^{ème} anniversaire du programme Erasmus

Vous êtes invités à travailler en équipes et à proposer un projet qui valorise le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique **en s'inspirant des domaines prioritaires** définis dans ce partenariat et des actions de coopération entre l'Union européenne et la République du Congo.

Objectifs du concours

- Vous faire participer aux discussions qui entoureront le 5^{ème} Sommet Afrique-UE
- Faire entendre votre voix, attirer l'attention sur ce que vous pensez de ce partenariat, ce que vous en attendez, la manière dont vous envisagez l'avenir de ce partenariat et comment vous pouvez contribuer à l'améliorer
- Valoriser le partenariat Afrique UE en vous appuyant sur la coopération de l'UE avec la République du Congo
- Vous sensibiliser aux impacts de la coopération UE-Afrique et particulièrement UE-Congo

à propos de ...

LE 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE ROME

Le traité de Rome est l'acte fondateur de la Communauté économique européenne (CEE). Il a été signé le 25 mars 1957 à Rome, par l'Allemagne, la France, l'Italie et les trois pays du Benelux : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas. Ces pays ont lancé les bases solides d'une Union qui aujourd'hui réunit 28 pays membres.

A l'occasion de cette célébration, l'Union européenne veut promouvoir son rôle, ses missions, ses valeurs, son action de coopération au sein de l'Union tout comme à l'extérieur de ses frontières.

Thème :

« L'Europe, un partenaire stable et fiable dans un monde incertain »



Jusqu'à cinq projets pourront être sélectionnés. Ils se partageront les 2,5 millions de FCFA disponibles pour cette activité. Ces fonds leur permettront de mener à bien les actions développées dans le cadre de ce concours.

à propos de ...

Qui peut participer au concours ?

**Une classe/un collectif/une association/
une plateforme/un groupement :**

- d'élèves, d'étudiants, de journalistes, d'artistes, d'entrepreneurs ou de professionnels, etc. **obligatoirement rattachés à un établissement scolaire, une université, un organe de presse, une association, une entreprise ou une institution.**



Quels types de projets pouvez-vous réaliser ?

Une exposition, une pièce de théâtre, un petit projet communautaire, une émission radio ou télé, un bulletin d'information, une enquête, etc. les réalisations attendues pourront prendre toutes les formes possibles et associer plusieurs disciplines. **L'important est de faire ressortir à travers ces réalisations, le regard que vous posez en tant que jeunes sur le partenariat UE-Afrique, les préoccupations et les attentes que vous en avez.**

LE 5^{ÈME} SOMMET UNION EUROPÉENNE-AFRIQUE

Le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement est l'organe de haut niveau qui impulse le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique. Il est organisé tous les trois ans, tour à tour en Afrique et en Europe. Son objectif est de faire le point sur les avancées du partenariat stratégique entre Afrique-UE.

Le **partenariat stratégique Afrique-UE** est le cadre officiel de la coopération entre l'Union européenne et le continent africain.

- Il vise à promouvoir des intérêts communs et à réaliser des objectifs stratégiques définis conjointement.
- Il permet de rapprocher davantage l'Afrique et l'Europe en renforçant la coopération économique et en encourageant un développement durable sur les deux continents.
- Il traduit l'engagement des deux parties à coopérer à long terme et de manière stratégique sur un pied d'égalité.

Le 5^{ème} Sommet UE-Afrique se déroulera du 29 au 30 novembre 2017 à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

Thème : la jeunesse

Domaines prioritaires identifiés dans la feuille de route 2014-2017 de la stratégie conjointe UE-Afrique

PAIX ET SÉCURITÉ : amélioration du dialogue politique sur la paix, la justice et la réconciliation, développement de la coopération, etc.

DÉMOCRATIE, BONNE GOUVERNANCE ET DROITS DE L'HOMME : amélioration de la gouvernance démocratique, défense et protection des Droits de l'Homme, etc.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN : promotion de la mobilité pour les étudiants, lutte contre le trafic humain et la migration clandestine, etc.

DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE DURABLES, INTÉGRATION CONTINENTALE : promotion de l'intégration continentale et du commerce, gestion durable et efficace de ressources en eau, agriculture durable, sécurité alimentaire, etc.

QUESTIONS GLOBALES ET ÉMERGENTES : promotion de la gestion durable des terres, lutte contre la désertification, changement climatique, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, etc.

Quelles sont les étapes-clés de ce concours ?

Le concours est organisé en 4 étapes :

Etape 1 : Vous soumettez par équipes une courte note d'intention qui présente votre projet, expose votre motivation et votre intérêt à le mener dans le domaine prioritaire (de la feuille de route du partenariat UE-Afrique) choisi. La note d'intention qui ne devra pas excéder 2 pages fera l'objet d'une évaluation.

Etape 2 : A la suite de cette évaluation, ceux d'entre vous qui auront été présélectionnés, recevront une invitation à exposer votre projet auprès d'un comité d'évaluation, munis du dossier complet de votre candidature. Ce n'est qu'à l'issue de ces auditions et après examen minutieux du dossier que les lauréats seront désignés, devenant ainsi Jeunes **Ambassadeurs 2017**. Votre projet pourra alors être mis en œuvre. Auparavant, vous serez reçu par l'Ambassadeur de l'Union européenne qui donnera le coup d'envoi officiel de vos activités.

Etape 3 : Pour vous permettre de mener à bien votre projet, une première tranche de l'enveloppe financière qui vous aura été attribuée, sera décaissée selon les procédures en vigueur de l'Union européenne. Des points d'étapes seront organisées avec vous afin de veiller au bon déroulement de votre projet et d'anticiper toute difficulté qui pourrait se présenter dans sa mise en œuvre.

Etape 4 : La 2ème et dernière tranche du décaissement interviendra lorsque le projet aura atteint 60 % de sa réalisation. Ces fonds permettront à votre projet d'aboutir.

Début octobre 2017, à l'instar d'autre pays africains, les productions réalisées seront envoyées au Comité en charge de l'organisation du Sommet.

Fin novembre 2017, en marge du Sommet, la Délégation de l'Union européenne organisera à Brazzaville un événement qui permettra de présenter aux partenaires et au grand public les productions réalisées par les Jeunes Ambassadeurs du partenariat UE-Afrique 2017.

à propos de ...

LE 30^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME ERAMUS+

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.. Il a été lancé en 1987.

Destiné uniquement aux étudiants à l'origine, il n'impliquait que onze pays européens. Au cours des 30 dernières années, le programme a évolué. Devenu Erasmus+ en 2014, il s'adresse aujourd'hui à des publics très variés et rassemble 33 pays participants et 169 pays partenaires du monde entier dont la République du Congo.

A l'occasion de cette célébration, l'Union européenne veut non seulement promouvoir ce programme, mais aussi les réalisations actuelles d'Erasmus+ et les nombreuses possibilités offertes à ceux et celles qui veulent en profiter.

Thème : Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour soutenir les projets, les partenariats, les manifestations et la mobilité dans les domaines de l'éducation, de la formation des jeunes et du sport de 2014 à 2020.



à propos de ...

Ce qui est attendu dans le cadre de ce concours

- ♦ **Faire entendre votre voix, en tant que jeunes africains et européens** : que pensez-vous du partenariat stratégique entre l'union européenne et l'Afrique ? qu'en attendez-vous ? comment envisagez-vous l'avenir de ce partenariat ? Comment pouvez-vous contribuer à l'améliorer ?
- ♦ **Valoriser les retombées de l'intégration européenne et de la politique étrangère de l'UE**, tant pour les citoyens européens que pour les partenaires à travers le monde et particulièrement en Afrique.
- ♦ **Souligner** également les manquements de ce partenariat et proposer des pistes d'amélioration possibles
- ♦ **Témoigner des parcours et histoires que vous avez vécus ou dont vous avez entendu parler** : des histoires valorisant le soutien de l'UE à des projets de développement, en faveur de l'éducation, de la formation, de la santé, de la création d'emplois, des histoires en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme.
- ♦ Dans le cadre de la coopération universitaire, **montrer la diversité et l'impact du programme Erasmus+ en mettant en avant ses valeurs-clés** comme la diversité culturelle et le dialogue multiculturel.



DEVENIR JEUNES AMBASSADEURS DU PARTENARIAT UE-AFRIQUE 2017

Pour mener à bien votre projet dans le cadre de ce concours et devenir Jeune Ambassadeur du partenariat UE-Afrique, il faut avant tout bien connaître l'enjeu d'un tel engagement : c'est un statut qui va vous demander du temps, de la motivation et des connaissances.

En tant que Jeune Ambassadeur, vous allez tenir un rôle précieux : à travers vos réalisations, et au-delà même de ce concours, vous deviendrez un interlocuteur idéal pour promouvoir et faire connaître :

- le partenariat stratégique UE-Afrique, ses objectifs, ses réalisations, ses principaux défis pour l'avenir.
- le rôle, les missions et l'action de l'Union européenne en République du Congo autour de vous.

La notion de proximité sera particulièrement importante dans le rôle du Jeune Ambassadeur : il s'agira d'être un observateur, un porte-parole, un sensibilisateur notamment, dans votre entourage immédiat : votre cercle d'amis, votre association, auprès de vos collègues, votre lycée, votre quartier.

En tant que Jeunes Ambassadeurs, vous aurez la possibilité de vous choisir au sein de votre structure, un « Parrain », sorte de personne-ressource ou de mentor qui vous accompagnera et vous guidera dans la réalisation de votre projet.

La Délégation se tiendra ponctuellement à votre disposition pour tous les appuis dont vous pourrez avoir besoin dans la réalisation de vos projets.

Tous les informations essentielles qui vous permettront de bien préparer votre projet vous seront transmises via un formulaire de participation et seront publiées sur la page facebook de la Délégation :
<https://www.facebook.com/duecongobrazza/>

à propos de ...

Les principales échéances du concours :

AVRIL

- ♦ **Mercredi 5 avril** : publication du concours (téléchargement du formulaire de participation sur la page facebook de la Délégation)
- ♦ **Lundi 24 avril** : date limite du dépôt des notes d'intention (envoi par mail ou dépôt sous pli fermé à la Délégation)
- ♦ **Mercredi 26 avril** : première réunion du comité d'évaluation
- ♦ **Jeudi 27 avril** : publication des résultats sur la page facebook

MAI

- ♦ **Mercredi 3 mai** : audition des équipes présélectionnées
- ♦ **Vendredi 5 mai** : publication définitive des équipes sélectionnées sur la page facebook et notification par téléphone
- ♦ **Lundi 8 mai** : première réunion d'information et rencontre avec l'Ambassadeur de l'Union européenne/lancement officiel de la mise en œuvre des projets
- ♦ **Jeudi 11 mai** : participation à la réception donnée en l'honneur de la fête de l'Europe
- ♦ **Mardi 16 mai** : versement de la première tranche du prix/démarrage opérationnel

JUIN - JUILLET - AOÛT/MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Vendredi 9 juin : 1er point d'étape

Vendredi 7 juillet : 2ème point d'étape

Vendredi 25 août : 3ème point d'étape (à aménager en fonction de la disponibilité)

SEPTEMBRE

Vendredi 15 septembre : 4ème point d'étape et décaissement de la deuxième tranche

Vendredi 29 septembre : fin de la phase de réalisation des projets

OCTOBRE-NOVEMBRE

Lundi 2 octobre : dépôt des productions réalisées et digitalisation

Lundi 9 octobre : Envoi des supports digitalisés au siège de l'Union européenne

A partir du 10 octobre : préparation de l'événement de présentation

Jeudi 30 novembre : tenue de l'événement en marge du 5ème Sommet UE-Afrique

Rappel des critères de participation :

- Avoir entre 17 et 30 ans
- Être un groupe d'élèves, d'étudiants, de journalistes, d'artistes, d'entrepreneurs ou professionnels rattachés à un établissement, une association ou une institution
- Démontrer son intérêt pour l'Europe, l'Afrique, le Congo via une courte rédaction (2 pages maxi) expliquant votre projet, votre motivation et votre intérêt à le mener à bien dans le domaine prioritaire choisi
- Pouvoir communiquer couramment en français
- Être disponible pour tout déplacement (visite de projet financé par l'UE) ou toute activité organisée par la Délégation de l'Union européenne susceptible d'aider à la réalisation du projet ; dans la limite de ce qui aura été défini en fonction des activités scolaires, académiques et/ou professionnelles des participants.

Critères de sélection

- Pertinence du projet
- Efficacité et faisabilité du projet
- Audience et impact du projet
- Intérêt pour le domaine prioritaire choisi (dans le cadre du partenariat UE-Afrique / UE-République du Congo)
- Éligibilité de la structure porteuse (vérification des documents administratifs)

Contact & demande d'information :

Azaad Manté (Chargée de communication)

05 500 24 00/ 06 976 65 33

Azaad.MANTE@eeas.europa.eu